**LES ASSOCIATIONS ADMR SUR LA PLATEAU DES PETITES ROCHES**

**ADMR AIDE A DOMICILE**

**L’ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) est une association de type 1901, créée au niveau national en 1945 sous le nom d’aide familiale rurale. C’est en 1976 que le sigle ADMR est adopté.

**Historique**

Après la seconde guerre mondiale, les femmes ont la lourde responsabilité d’assurer le bon fonctionnement des fermes, de s’occuper des tâches ménagères et d’élever les enfants. L’aide en milieu rural les assiste afin de soulager leurs charges, les retenir en milieux agricole pour éviter l’exode vers les villes et créer des emplois de proximité.

Sur le Plateau des petites roches, une section locale voit le jour en 1981, elle est créée par des bénévoles du plateau, Yves et Marie Odile CHATAIN, Yvonne RAIBON, sous l’impulsion d’Yvan DAVID, résident secondaire à Saint Hilaire, qui œuvre à la fédération départementale de l’ADMR. Cette section fonctionne sous le statut d’association 1901. Albert CHATELET en a été Président, plusieurs habitants étaient dans le conseil d’administration : Dominique MARTEL, Monique FOURRIER…

Au départ, les besoins viennent surtout des personnes âgées qui ont des problèmes de maladie et de déplacements. C’est par les bénévoles de l’association qui ont connaissance des personnes en difficulté que l’aide se met en place. Les interventions chez les habitants concernent essentiellement les personnes âgées.

**Fonctionnement**

L’ADMR locale embauche une secrétaire qui assure les tâches administratives à temps partiel. Quatre bénévoles assurent le fonctionnement quotidien de l’association (gestion des plannings, de la trésorerie, des relations avec les personnes aidées, coordination des actions auprès de la population). Ils se chargent également de rechercher des intervenants (il y en a 6 sur le Plateau, également à temps partiel), mais aussi des clients qui permettent d’assurer la pérennité de la structure. Il est à noter que la section locale ADMR ne peut pas répondre favorablement à toutes les demandes, faute de personnel suffisant.

Pour intervenir chez les particuliers, l’association privilégie les personnes qui ont fait une demande d’aide APA (Aide Personnalisée d’Autonomie) au conseil départemental, mais prend aussi en charge les personnes âgées qui n’ont pas fait de demande APA dans la mesure des disponibilités et des intervenants. C’est le conseil départemental qui étudie les dossiers préparés par une assistante sociale et attribue, si le dossier est accepté, les temps d’intervention chez les particuliers. Pour ceux qui n’ont pas bénéficié de l’aide APA, l’intervention est facturée 22.56 € de l’heure.

L’association locale est en lien constant avec la fédération ADMR départementale qui assure une assistance permanente. Elle est chargée d’établir les contrats de travail des intervenants de tout le département. Elle fait remonter les informations liées au fonctionnement des structures, transmet les instructions en matière d’hygiène et de sécurité (par exemple la conduite à tenir en période de COVID). C’est la structure départementale de l’ADMR qui organise la formation des intervenants et qui gère la comptabilité et les paies.

L’ADMR locale rend des comptes régulièrement à la structure départementale, en ce qui concerne le fonctionnement administratif et financier.

L’ADMR du Plateau ne reçoit aucune aide financière directe. Elle ne fonctionne que grâce au bénévolat et rétribue la secrétaire et les intervenants avec les moyens financiers générés par les interventions chez l’habitant. La commune met à disposition de l’association un local éclairé et chauffé.

**L’avenir**

L’avenir de l’ADMR sur le Plateau des Petites Roches est plutôt encourageant ; il est intimement lié au nombre d’intervenants disponibles, à celui des clients de l’association (cela n’est pas un problème pour l’instant) et à la présence de suffisamment de bénévoles. A l’heure actuelle, plusieurs de ces bénévoles commencent à ressentir les effets du vieillissement.

Il est donc capital que de nouveaux bénévoles et de nouveaux intervenants rejoignent l’association pour assurer la pérennité du service. Chacun peut apporter quelque chose, il suffit d’en avoir la volonté et d’accepter de consacrer un peu de son temps en pratiquant le bénévolat. Si vous êtes motivé pour devenir intervenant sachez que vous serez formés et encadrés par une équipe performante et à l’écoute.

 **Vous pouvez contacter l’ADMR au 06 11 61 56 65. Les bénévoles : MN ASSAEL, V BROUST, J RAOUX et Yves CHATAIN répondront à toutes vos questions. Les locaux (provisoires) sont situés au sous-sol de l’ancienne mairie de St Bernard du Touvet.**

**CENTRE DE SOINS INFIRMIERS**

**Le centre de soins infirmiers** est également une association de type 1901 dépendant de l’ADMR, mais sans lien direct avec l’ADMR Aide à domicile, du Plateau des petites roches. Ce sont donc deux associations différentes, mais qui travaillent ensemble et s’échangent des informations permettant d’améliorer la prise en charge des personnes nécessitant des soins infirmiers.

**Historique**

Le centre de soins infirmier a été créé en 2004 par Aline GRAVIER et son compagnon Jacques PLUMEJEAUD, après l’arrêt de l’activité de Chantal MARTEL. Ce sont eux qui se sont chargés de toutes les démarches administratives, de la recherche d’un local que la Communauté de Communes a mis à leur disposition, de l’organiser et de le meubler. La première infirmière qui a rejoint le centre infirmier est Pascale HYVERT arrivée en 2004. A cette époque, les bénévoles du centre étaient les mêmes que ceux de l’ADMR Aide à domicile.

Michel SAINT MARTIN a succédé à Aline GRAVIER en se chargeant de la présidence du centre de soins infirmiers, il était assisté par Régine VICIER qui assure la charge de trésorière.

**Fonctionnement**

Michel SAINT MARTIN a accompli un travail considérable en tant que bénévole pendant son mandat de président. Au-delà de la charge de gestion administrative du centre, il n’a cessé de chercher des financements pour assurer le bon fonctionnement de la structure ; c’est lui qui a obtenu des subventions auprès d’organismes privés (banque Crédit Agricole et Caisse d’Epargne) qui ont permis, entre autres, de financer l’achat des véhicules servant aux infirmières.

Après la disparition dramatique de Michel SAINT MARTIN en juillet 2022, Françoise MICHEL qui a été longtemps secrétaire, a pris en charge le rôle de présidente à titre bénévole.

Le centre de soins infirmiers a connu à diverses reprises des difficultés financières. La Communauté de communes du Grésivaudan lui est venu en aide par une subvention annuelle de 15 800 €. Aujourd’hui, c’est la commune qui verse cette subvention, la compétence (et les moyens) lui ayant été transférés par la COM-COM. Outre les remboursements des soins par la Sécurité Sociale et les mutuelles, d’autres structures concourent au financement : L’Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse Primaire d’Assurance Maladie (CPAM).

Le personnel non bénévole du centre de soins infirmiers est composé d’une secrétaire à temps partiel, Christelle PASQUIER, et trois infirmières (théoriquement) également à temps partiel, Pascale HYVERT, Céline PILET et un poste à pourvoir, soit au total, environ 2 équivalent temps pleins (pour les infirmières).

Le travail des infirmières est compliqué et demande une très grande disponibilité, elles ont des amplitudes horaires importantes, doivent assurer les soins le Week end et donc accumuler de très nombreuses heures hebdomadaires. Leur temps de travail est annualisé, ce qui leur permet d’avoir un revenu régulier et de se voir rémunérer, par un ajustement de salaire, les dépassements annuels d’horaires. Pascale HYVERT est l’infirmière qui assure la coordination des tâches.

Dans un avenir proche, le centre de soins infirmiers et l’ADMR seront regroupés dans un même lieu où se trouve actuellement le centre de soins qui sera restructuré.

Vous pouvez contacter le centre de soins infirmiers au 06 32 22 47 19.

**Nous espérons que la lecture de cet article permettra à chacun de mieux connaitre l’ADMR et le Centre de soins infirmiers, de mieux comprendre la difficulté de leur travail et l’importance de leur engagement auprès de tous les habitants du Plateau. Nous rappelons également que les deux structures recherchent régulièrement des salariés ainsi que des bénévoles pour assurer la pérennité du fonctionnement et la qualité des prestations fournies.**

Novembre 2022

L’ADEPAL PPR.

*L’ADEPAL PPR remercie toutes les personnes qui, par leurs contributions, ont permis la rédaction de cet article.*